



CRITHALYS

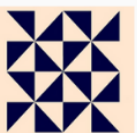
*CRITIQUE, THÉORISATION, ANALYSE DE LA LITTÉRATURE,
DES ARTS ET DE LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE*

REVUE DE LANGUES, LITTÉRATURES, ARTS, SOCIÉTÉS

**Numéro : 003 , Volume 2,
Décembre 2025**



ISSN : 3104-9842 -ISSN-L: 3104-9834





CRITHALYS

Revue scientifique

Critique, théorisation et analyse de la littérature, des arts et de la société contemporaine

***Numéro : 003 , Volume 2,
Décembre 2025***

Revue CRITHALYS

LANGUES, LITTÉRATURES, ARTS, SOCIÉTÉS

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

UFR Langues et Littérature

GRECTLIC (Groupe de Recherche en Critiques et Théories Littéraires Contemporaines)

Presses Universitaires de Bouaké, UAO, 2025

Dépôt légal N°26641 du 06 Octobre 2025,

Ministère de l'intérieur et de la sécurité/Direction des archives nationales, Sous-Direction
du Dépôt légal

BPV 18 Bouaké 01

+225 0707507421

gcritiquetheories@gmail.com

<https://grectlic.net/revue-crithalys/>

ISSN : 3104-9842

ISSN-L :3104-9834



COMITÉ DE RÉDACTION



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Prof. KANGA Konan Arsène, Université Alassane Ouattara

CO-DIRECTEUR

Dr/Mc DANHO Yayo Vincent, Université Alassane Ouattara

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr/Mc AHO Kouakou Bernard, Université Alassane Ouattara

Dr/Mc KOBENAN Kouakou Léon, Université Alassane Ouattara

Dr/Mc YAO Kouamé, Université Alassane Ouattara

Dr AMANI Dieudonné Désiré, Université Alassane Ouattara

Dr ASSOH Dingny Yannick, Université Alassane Ouattara

Dre FANRAMAN Kinalè Aude, Université Alassane Ouattara

Dre KOFFI Dagou Kanga Marie Albertine, Université Alassane Ouattara

Dr SANOGO Kagnon Brahim, Université Péléforo Gon, Korhogo

Dr KONATÉ Mamadou, Université Alassane Ouattara

SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

Dr/Mc KOUASSI Oswald Hermann, Université Alassane Ouattara

Dre DAH Perpétue, Université Alassane Ouattara

Dr DIBY Kouakou Marcel, Université Péléforo Gon, Korhogo

Dre MONSIA Gouelou Sandrine Audrey Flora, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE



Prof. ANO Boadi Désiré, *Littérature*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. AZOUMANA Ouattara, *Philosophie*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. BAH Henri, *Philosophie*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. BAMBA Mamadou, *Histoire*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. COULIBALY Adama, *Littérature*, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. DEDOMON Claude, *Littérature*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. IBO Lydie, *Sémiotique*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. IRIÉ Bi Gohy Mathias, *Grammaire*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire



Prof. Karidjatou DIALLO, Études hispaniques, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Prof. KOUACOU Jacques R. Koffi, *Littérature*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Prof. KOUAMÉ Kouakou, *Linguistique*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Prof. LOUCOU Alain François, *Géographie*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Dr/Mc MANDÉ Hamadou, *Études théâtrales*, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Dr Mhamed ABDELMOUNA, *Littérature*, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc.
Prof. MAZOU Hilaire, *Sociologie*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Dre/Mc N'CHO Rachel, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Prof. OULAI Jean Claude, *Communication*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Prof. Pierre Ndemby MAMFOUMBY, Université Omar Bongo, Gabon
Prof. SAKHO Cheick, *Littérature*, Université Cheick Anta Diop, GIRCI, Sénégal
Dre/Mc SARE/MARE Honorine, *Littérature*, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Prof. TOPPÉ Eckra Lath, Études germaniques, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Prof. TRO Deho Roger, *Littérature*, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Prof. Vamara KONÉ, Études américaines et littérature comparée, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire



LIGNE ÉDITORIALE



Les enjeux des études actuelles en langue, littérature, art et sciences sociales exigent de faire correspondre les théories et d'engager les experts et critiques à de nouvelles perspectives de lecture. L'idée est d'ouvrir la compréhension des œuvres et des pratiques dans leurs multiples rapports à l'histoire, à l'expérimentation, à la création artistique, aux convergences idéologiques et scripturaires. Saisi sous ce prisme, les défis du développement donnent forme et force à un flux pluridisciplinaire de regards innovants qui travaillent à transformer les sociétés et à penser les humanités selon les perspectives du durable et de la qualité de vie.

La **Revue CRITHALYS** qui procède des activités du Groupe de Recherche en Critiques et Théories Littéraires Contemporaines (GRECTLIC) de l'UFR Langues et Littérature (Université Alassane Ouattara) s'appuie sur l'expérience et les savoirs autour de la critique et des interactions théoriques pour faire de la production scientifique un levier développementaliste. Revue pluridisciplinaire, **CRITHALYS** veut penser le potentiel théorique et pratique pour l'inscrire dans le jeu de composition, d'expérimentation des œuvres et des réalités sociales pour garantir la meilleure marge possible à leur réception critique. Elle fait bon accueil des propositions originales sous les aménagements de thématiques actuelles et de pointe que la critique universitaire inscrit aux besoins du développement. Les articles subiront la rigueur d'un processus d'évaluation avant publication ; une fois publiés, lesdits articles seront exploitables en *Open Access*.

Ainsi, l'interaction critique assignera à des perspectives qui enrôleront des spéculations constructives. Ces réflexions croisées seront déterminantes pour le dynamisme de la revue, en particulier la maîtrise des objets, l'élaboration de méthodes bien définies, l'évaluation nodale et la visibilité des résultats.

La **Revue CRITHALYS** a pour dessein de libérer tout le potentiel des chercheurs qui partagent la volonté de s'approprier la maîtrise des savoirs et leur divulgation.

Prof. KANGA Konan Arsène

Université Alassane Ouattara

Directeur de publication





CONSIGNES DE RÉDACTION

Normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI : « Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES/LSH). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue. »

1. Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- ✓ le texte doit être transmis au format document doc ou rtf ;
- ✓ il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5 avec une police de caractères Times New Roman 12 ;
- ✓ insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans l'entête et éviter les pieds de page ;
- ✓ les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Figures et tableaux doivent avoir un titre.
- ✓ Les citations dans le corps du texte doivent être indiquées par un retrait avec tabulation 1 cm et le texte mis en taille 11.

2. Des normes éditoriales d'une revue de lettres ou sciences humaines

2.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

2.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

2.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit:

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).



2.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :
- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

2.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

2.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :



Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

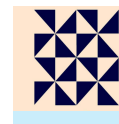




SOMMAIRE

1. KPATCHA Komi, <i>Discours littéraire entre faille et reconstruction dans Batouala de René Maran</i>	1
2. ATCHADÉ Joseph Dossou, <i>Culture traditionnelle et idéologie de la modernité dans Les Gardiens du Temple de Cheikh Hamidou Kane</i>	17
3. KOFFI Ruth N’Dah Eunice, <i>Le trope : la charpente rhétorico-argumentative de Les Fables de Jean De La Fontaine</i>	34
4. Adama DRABO, <i>Activités de réprobation dans le français en Côte d’Ivoire : éléments linguistiques et communicatifs d’un diagnostic de la morale</i>	47
5. EGNIFI Gardozi, Fabrice Christian Ehouan ASSI, <i>Le nouchi: analyse stylistique et rhétorique des métaphores argumentatives dans les affiches publicitaires ivoiriennes de Wave et Advans Côte d’Ivoire</i>	62
6. TRAORÉ Jocelyne Prisca, <i>Détournement syntaxique et créativité langagière : approche grammaticale de la transgression</i>	76
7. Simplicie Noguès GODO, <i>Le voyageur sans bagage de Jean Anouilh: le vraisemblable à l’épreuve des modalités discursives</i>	89
8. Souleymane YORO, Mamadou Iamine BADJI, <i>L’éducation chez les Joola des Kalounayes : entre tradition et modernité</i>	101
*Compte rendu de lecture.....	119
Alain Mabanckou, <i>Cette femme qui nous regarde-Angela Davis, l’Amérique et moi</i> , Paris, Éditions Robert Laffont, 2024, 158 pages. KANGA Konan Arsène, Université Alassane Ouattara.	



**SYNTHÈSE DES ARTICLES**

Le Volume 2 du Numéro N°003 de la Revue CRITHALYS regroupe huit articles et un compte rendu de lecture. Les contributeurs tendent à figurer comme des observateurs qui questionnent le discours, la culture et son idéologie, l'argumentation, la pratique de la langue française en Côte d'Ivoire.

Ainsi, **KPATCHA Komi**, considère le discours littéraire comme une forme écrite ou orale des faits sociaux et d'agencement des idées, des logiques et des ambitions. Son article, axé sur *Batouala* de René Maran, met en exergue les ruptures textuelles et sociales, l'agencement des formes d'hybridité, des crises et des interactions contestées ou contestables ainsi que leurs conséquences sociales dans l'imaginaire de Maran. Cette création du chaos de départ appelle, dans un style culturellement chargé de mobiles, à une reconstruction des relations apaisées entre Blancs et Noirs.

Pour l'Aîné **ATCHADÉ Joseph Dossou**, avec *Les Gardiens du Temple* (1996), Cheikh Hamidou Kane surpasse les générations d'écrivains. En faisant redécouvrir les sociétés traditionnelles africaines et la volonté des populations d'œuvrer pour le progrès et le développement, son roman traduit une idéologie de la modernité. La composition de l'œuvre restituée, à travers ses différents lieux et la ténacité des personnages, la teneur d'une œuvre ouverte sur une tradition à revisiter, et la perspective du « rendez-vous de l'Afrique avec elle-même ». L'attitude réactionnaire des Sessène aura permis de mettre en scelle le choix à opérer par les Africains pour le progrès. Les Diallobé avaient déjà trouvé la voie du changement par le sursaut prometteur de leur révolution avec la rencontre des cultures occidentale et africaine.

KOFFI Ruth N'Dah Eunice, remonte aux Fables de La Fontaine pour y puiser la clarté sur Le trope comme la charpente rhétorici-argumentative. Le trope est une figure microstructurale qui se caractérise par un détournement de sens. La fable fonctionne, également, obliquement en privilégiant un univers zoomorphique où les animaux et les hommes sont mis en interaction verbale pour titiller les hommes et les femmes sur leur comportement social. Dans *Les Fables* de Jean De La Fontaine, le trope y déploie alors sa dynamique rhétorique et argumentative à travers l'ensemble des figures de sens et à travers le jeu communicationnel qui offre une confrontation dialectique entre deux discours, celui de tel animal et celui d'un tel autre.

L'étude de **Adama DRABO** analyse le reproche dans le français en Côte d'Ivoire à partir d'un corpus de conversations authentiques recueillies en Côte d'Ivoire. Inscrite dans une approche pragmatique, conversationnelle et sociolinguistique, elle examine les procédés linguistiques et interactionnels par lesquels le reproche est formulé, interprété et négocié dans l'interaction ordinaire. L'étude met en lumière le rôle du reproche dans la régulation des comportements et la structuration des relations sociales dans le français ivoirien, en lien avec les valeurs culturelles, les hiérarchies sociales et le contexte plurilingue. Les résultats montrent que le reproche apparaît ainsi comme une



activité discursive centrale de diagnostic moral, à travers laquelle les normes sociales sont évaluées, rappelées et réaffirmées dans l'échange.

EGNIFI Gardozi et Fabrice Christian Ehouan ASSI ne parlent pas le Nouchi, mais montrent qu'en tant que langue urbaine populaire de Côte d'Ivoire, elle se caractérise par une créativité linguistique marquée, intégrant des éléments de français, de langues ivoiriennes, d'argot, et souvent un lexique appartenant à une autre aire linguistique. En effet, perçu comme un langage de rue, le Nouchi a progressivement acquis une dimension artistique et stylistique. Cette langue se révèle non seulement comme un moyen d'expression culturelle, mais aussi comme une plateforme d'argumentation à travers laquelle les locuteurs expriment leurs revendications sociales, leurs identités et leurs points de vue. En se diffusant à travers des canaux tels que la musique, le cinéma et surtout la publicité, le nouchi a évolué pour devenir un langage vivant et codifié, qui véhicule des valeurs, des émotions et une forte identité locale.

TRAORÉ Jocelyne Prisca, qui aborde l'approche grammaticale de la transgression, retient que le non-respect de la norme syntaxique représente un phénomène langagier dans lequel le bon usage grammatical est transgressé de manière délibérée. Pour elle, cette non-norme se manifeste à travers la mise en fonctionnement de divers procédés ou faits langagiers. En plus de l'effet esthétique qu'il vise à produire, le détournement syntaxique réinvente par ricochet un mode d'expression. Ainsi, la manifestation de la non-norme se révèle, dans une perspective grammaticale, comme un mode de rupture de la linéarité de la phrase en faveur d'une syntaxe phrastique éclatée.

En remontant au théâtre de Jean Anouilh, **Simplice Noguès GODO** souligne que le théâtre est un art parolier, mais le passage de la parole au discours, loin d'être systématique, devient le lieu de la construction du vraisemblable. Ainsi, son étude dans *Le voyageur sans bagage* montre que le vraisemblable est non seulement le garant de l'identification, mais permet aussi et surtout de poser les jalons d'une critique de la guerre et d'une réflexion profonde sur le rapport au passé.

L'article que présentent **Souleymane YORO** et **Mamadou Iamine BADJI** analyse les rapports entre tradition et modernité en éducation chez les populations Joola des Kalounayes, en Casamance. Il s'inscrit dans une réflexion anthropologique et sociologique visant à comprendre les représentations locales de l'éducation traditionnelle et de l'éducation formelle. À partir d'une approche qualitative fondée sur la méthode du focus group et menée dans les villages de Finthiock, Fangoumé et Ghamoune, l'étude met en évidence une forte valorisation de l'éducation traditionnelle pour la transmission des valeurs sociales et culturelles.

Le **Compte rendu de lecture** que fait **KANGA Konan Arsène** de l'œuvre de Alain Mabanckou, *Cette femme qui nous regarde-Angela Davis, l'Amérique et moi*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2024, indique que par son regard sur le tableau de ses propres souvenirs, Alain Mabanckou se réapproprie le portrait de Angela Davis dont la figure continue de l'influencer. Les engagements politiques et les quêtes multiples de justice et de liberté de la militante américaine se posent être des points communs que l'auteur franco-congolais convoque dans ce récit-témoignage. Cet hommage imbrique la narration autofictionnelle de Mabanckou qui revisite sa terre natale, le Congo et le royaume postcolonial de son enfance. Il a trouvé, en cette fresque élogieuse, une expérience qui féconde la sienne. Ainsi, à travers une dynamique scripturaire constante, une force d'écriture, ce roman d'allure épistolaire célèbre une icône de la lutte contre la ségrégation des Noirs aux États-Unis. Le rôle épique de Angela Davis reste un symbole dont se sert surtout Alain Mabanckou pour traduire toutes les dénonciations du racisme et les exclusions sous tous les cieux.





Activités de réprobation dans le français en Côte d'Ivoire : éléments linguistiques et communicatifs d'un diagnostic de la morale

Adama DRABO

Université Alassane Ouattara
Sciences du Langage et de la Communication
adamdrabol75@yahoo.fr

Résumé

Cette étude analyse le reproche dans le français en Côte d'Ivoire à partir d'un corpus de conversations authentiques recueillies en Côte d'Ivoire. Inscrite dans une approche pragmatique, conversationnelle et sociolinguistique, elle examine les procédés linguistiques et interactionnels par lesquels le reproche est formulé, interprété et négocié dans l'interaction ordinaire. L'analyse met en évidence une prédominance de stratégies, telles que les interrogations rhétoriques, la modalisation déontique, l'impersonnalisation et la généralisation normative. Ces procédés permettent d'exprimer le blâme tout en limitant la menace pour la face et en préservant l'harmonie relationnelle. Les résultats montrent également que le reproche s'inscrit dans une progression séquentielle relativement stable, donnant lieu à des réactions typiques, telles que la justification, l'acceptation implicite ou le silence. Le reproche apparaît ainsi comme une activité discursive centrale de diagnostic moral, à travers laquelle les normes sociales sont évaluées, rappelées et réaffirmées dans l'échange. L'étude met en lumière le rôle du reproche dans la régulation des comportements et la structuration des relations sociales dans le français ivoirien, en lien avec les valeurs culturelles, les hiérarchies sociales et le contexte plurilingue.

Mots-clés : reproche, français ivoirien, pragmatique, interaction, morale sociale.

Abstract

This study analyzes reproach in Ivorian French based on a corpus of authentic conversations collected in Côte d'Ivoire. Situated within a pragmatic, conversational, and sociolinguistic approach, it examines the linguistic and interactional strategies through which reproach is expressed, interpreted, and negotiated in everyday interaction. The analysis highlights a predominance of strategies, such as rhetorical questions, deontic modality, impersonality, and normative generalization. These strategies allow the expression of blame while minimizing face-threatening acts and preserving relational harmony. The results also show that reproach follows a relatively stable sequential progression, eliciting typical responses such as justification, implicit acceptance, or silence. Reproach thus appears as a central discursive activity for moral assessment, through which social norms are evaluated, recalled, and reaffirmed in interaction. The study underscores the role of reproach in regulating behavior and structuring social relationships in Ivorian French, in relation to cultural values, social hierarchies, and the multilingual context.

Keywords: reproach, Ivorian French, pragmatics, interaction, social morality





Introduction

Les activités de réprobation constituent une catégorie de pratiques discursives par lesquelles les locuteurs évaluent les comportements, signalent des écarts à la norme et participent à la régulation de la vie sociale. Elles englobent un ensemble d'actions langagières – critiques, reproches, mises en garde, rappels à l'ordre – qui ont en commun de formuler une évaluation négative et de renvoyer à des normes morales ou sociales présumées comme partagées. Ces activités ne se limitent pas à l'expression d'un désaccord ou d'un mécontentement : elles engagent la responsabilité de l'interlocuteur et produisent une tension interactionnelle en menaçant potentiellement sa face (Goffman, 1974 ; Brown & Levinson, 1987).

Dans cette étude, l'analyse se concentre plus spécifiquement sur les reproches, en raison du lien particulièrement étroit qu'ils entretiennent avec la morale. Comme le montre Günthner (2000), le reproche constitue une activité interactionnelle privilégiée pour observer la manière dont les normes morales sont mobilisées, négociées et actualisées dans l'échange. Reprocher, ce n'est pas seulement évaluer négativement un comportement passé : c'est également produire un diagnostic moral, en opposant ce qui a été fait à ce qui aurait dû être fait, et en inscrivant cette évaluation dans une dynamique interactionnelle orientée vers la justification, l'excuse ou l'ajustement du comportement. Ces activités de réprobation dans le contexte ivoirien prennent des formes spécifiques, liées au plurilinguisme, aux normes culturelles locales et aux traditions communicationnelles qui valorisent l'harmonie sociale, le respect des aînés et des hiérarchies. Comme l'a souligné Manessy (1994), le français en Afrique ne saurait être envisagé comme une simple variété périphérique du français hexagonal : il s'agit d'une langue socialement et culturellement située, façonnée par des pratiques discursives endogènes et par le contact constant avec les langues nationales. Cette situation influe directement sur la réalisation des actes de langage, et en particulier sur les formes que prennent les reproches.

Les reproches se caractérisent ainsi par une préférence marquée pour l'indirection, la généralisation normative. Les locuteurs recourent fréquemment à des interrogations rhétoriques, à la modalisation déontique, à l'impersonnalisation ou à des formulations métaphoriques, afin d'exprimer le blâme, limitant ainsi la confrontation directe. Ces procédés permettent de rappeler les normes morales sans rompre l'équilibre relationnel, et de présenter le reproche comme un rappel collectif de valeurs plutôt que comme une accusation individuelle (Kerbrat-Orecchioni, 2005 ; Günthner, 2000).

La problématique de cette étude peut dès lors être formulée ainsi : comment les activités de réprobation, et plus particulièrement les reproches, se construisent-elles dans le français ivoirien, et quels éléments linguistiques et interactionnels inhérents révèlent leur fonction





morale ? L'hypothèse défendue est que les reproches en français ivoirien ne reposent pas principalement sur la frontalité ou l'accusation explicite, mais sur des stratégies discursives graduelles et négociées, qui articulent évaluation morale, régulation sociale et préservation de l'harmonie interactionnelle. L'objectif de cette recherche se définit comme suit : il s'agit, d'une part, d'identifier et d'analyser les procédés linguistiques mobilisés dans les reproches (indirection, modalisation, généralisation normative, figures discursives). D'autre part, il s'agit d'examiner les enjeux interactionnels de ces pratiques, en montrant comment elles permettent aux participants de poser un diagnostic moral tout en maintenant les relations sociales. En adoptant une approche pragmatique, conversationnelle et sociolinguistique, cette étude vise à éclairer le rôle des reproches comme forme centrale des activités de réprobation et comme outil de régulation morale dans le français ivoirien.

L'article est structuré de la manière suivante : la section 2 présente le cadre théorique et les travaux antérieurs sur la réprobation et le reproche ; la section 3 décrit la méthodologie et le corpus ; la section 4 est consacrée à l'analyse des données ; enfin, la section 5 propose une discussion générale des résultats, suivie d'une conclusion synthétique.

2. Cadre théorique

Le reproche, en tant qu'acte de langage, se définit comme l'attribution à un interlocuteur de la responsabilité d'un comportement jugé négatif au regard de normes implicites ou explicites. À ce titre, il s'inscrit directement dans le champ de la morale, entendue comme l'ensemble des valeurs, règles et principes évaluatifs qui permettent à une communauté de distinguer le licite de l'illicite, le convenable de l'inconvenant, et d'orienter les conduites individuelles et collectives (Bergmann 1998 ; Spencer-Bennett 2018 ; Drescher 2022 ; Drabo 2022). Le reproche constitue ainsi une mise en discours de la morale ordinaire, dans la mesure où il actualise, au sein de l'interaction, un jugement normatif portant sur les actions d'autrui. Il combine une évaluation négative et une visée interactionnelle, sollicitant fréquemment une réaction de l'interlocuteur et constituant, de ce fait, une menace potentielle pour sa face (Goffman, 1974 ; Brown & Levinson, 1987). Cette double dimension fait du reproche un acte illocutoire hybride, à la fois expressif et directif, qui dépasse l'expression d'un simple mécontentement pour s'inscrire dans des logiques argumentatives et normatives plus larges (Austin, 1962 ; Searle, 1969 ; Vanderveken, 1990). En ce sens, le reproche ne se limite pas à sanctionner un comportement individuel, mais participe à la reproduction et à la négociation des normes morales partagées, en rappelant implicitement ce qui « doit » être fait et ce qui est jugé socialement acceptable.

Sur le plan linguistique, le reproche mobilise des moyens spécifiques qui légitiment l'évaluation négative et renforcent l'attribution de responsabilité. L'emploi de modaux





déontiques (« devoir », « falloir »), d'adverbes itératifs (« encore », « toujours », « jamais ») et de structures contrefactuelles (« tu aurais dû... ») permet d'objectiver la faute et de structurer le jugement moral (Kerbrat-Orecchioni, 2009). Ces procédés reposent sur un raisonnement implicite : « X devait être fait – X n'a pas été fait – cela est blâmable » (Anscombe & Ducrot, 1983 ; Plantin, 2011 ; Wierzbicka, 1987), illustrant que le reproche est à la fois moral, argumentatif et discursivement organisé.

Cette dimension normative se déploie au sein de l'interaction, où le reproche constitue une menace pour la face de l'interlocuteur. Les locuteurs recourent donc à des stratégies d'atténuation, comme l'indirection, l'impersonnalisation ou la généralisation normative, afin de réduire la tension tout en maintenant la relation (Kerbrat-Orecchioni, 2005). Dans les français africains, ces stratégies reflètent les valeurs culturelles qui privilégient l'harmonie sociale et le respect des hiérarchies. L'analyse conversationnelle montre que le reproche se construit progressivement : il peut débiter par des rappels de faits, des formulations indirectes ou des questions en « pourquoi », avant de devenir explicite, ce qui illustre la co-construction de l'acte et le travail interprétatif partagé (Günthner, 2000). Cette séquentialisation permet de gérer les risques d'escalade et d'offrir à l'interlocuteur la possibilité de répondre par une justification, une excuse ou un contre-reproche.

La notion de « voix reprochante » (*vorwurfsvolle Stimme*) souligne que le caractère reprochant d'un énoncé ne réside pas uniquement dans la syntaxe ou le lexique, mais dans la combinaison de paramètres prosodiques, grammaticaux et séquentiels, qui guident l'interprétation de l'intention du locuteur (Günthner, 2000 : 128–150). Ainsi, la reconnaissance du reproche dépend autant de la dynamique interactionnelle que du contexte socioculturel et de la co-occurrence de différents indices linguistiques, confirmant son statut d'acte socialement négocié.

Enfin, dans les français africains, le reproche est façonné par le plurilinguisme et les normes discursives locales. Les locuteurs privilégient des formes indirectes et atténuées, souvent accompagnées de généralisations normatives, afin de concilier expression du blâme et préservation de l'harmonie sociale (Manessy, 1994 ; Calvet, 1999 ; Lafage, 2002). Ces stratégies reflètent les contraintes hiérarchiques et les valeurs culturelles de respect, et font du reproche un espace d'articulation entre norme, argumentation et négociation relationnelle. Il illustre ainsi la manière dont les normes sociales et les relations hiérarchiques s'incarnent dans la pratique linguistique quotidienne, tout en permettant aux locuteurs d'exprimer un blâme tout en maintenant l'équilibre relationnel.

3. Méthodologie





La présente étude adopte une approche combinant pragmatique, analyse conversationnelle et perspective sociolinguistique, afin de rendre compte des procédés linguistiques et des enjeux interactionnels du reproche en français africain. Le corpus est constitué de conversations recueillies dans des contextes variés, incluant des échanges familiaux, amicaux, professionnels. Cette diversité permet de refléter la richesse des pratiques discursives et d'observer comment le reproche se déploie dans des situations marquées par différentes relations hiérarchiques et degrés de proximité, tout en tenant compte des normes culturelles et des valeurs locales. L'accent a été mis sur la collecte de données naturelles, afin d'étudier le reproche tel qu'il se produit réellement, et non dans des situations artificiellement construites.

Les données ont été recueillies en Côte d'Ivoire par des enregistrements audio, totalisant environ vingt heures, réalisés avec l'accord préalable des participants. Le corpus comprend une soixantaine de locuteurs de nationalités diverses, notamment ivoirienne, malienne, burkinabé et sénégalaise, sans distinction d'âge ni de sexe, et dans le strict respect des règles éthiques et de confidentialité. Les conversations ont ensuite été transcrites fidèlement, en conservant non seulement le contenu lexical et syntaxique, mais également les indices prosodiques et paralinguistiques jugés pertinents, telles que les pauses, l'intonation ou les marques de surprise et d'insistance. Cette transcription détaillée permet de préserver les éléments nécessaires à l'analyse conversationnelle et pragmatique, notamment la progression du reproche et les réponses possibles de l'interlocuteur.

L'analyse des données s'articule autour de trois axes complémentaires. L'analyse conversationnelle vise à étudier la séquence et la construction progressive des actes de reproche, depuis les rappels de faits et les formulations indirectes jusqu'aux imputations explicites, en mettant en évidence la co-construction de l'échange et les stratégies qui permettent de gérer la tension interactionnelle, telles que l'offre de justification ou l'expression d'excuses. L'analyse linguistique examine les procédés lexicaux, grammaticaux et prosodiques utilisés pour exprimer le reproche, en particulier l'emploi des modaux déontiques tels que « devoir » et « falloir », des adverbes itératifs comme « encore », « toujours », « jamais », ainsi que des structures contrefactuelles telles que « tu aurais dû... ». Les variations prosodiques, notamment l'intonation et les pauses discursives, sont également considérées comme des éléments essentiels pour comprendre la modulation de la force du reproche et l'impact sur la relation interpersonnelle.

Enfin, une comparaison avec le français hexagonal permet d'identifier les spécificités du français africain en matière de reproche, en soulignant les différences dans les choix lexicaux, les stratégies d'atténuation et l'organisation séquentielle des échanges. Cette étape comparative





met en évidence l'influence du contexte socioculturel, du plurilinguisme et des normes locales sur la construction discursive du reproche, tout en offrant une perspective sur les variations interculturelles et pragmatiques. L'ensemble de cette méthodologie, fondée sur un corpus authentique et une analyse multidimensionnelle, fournit un cadre rigoureux pour explorer la complexité du reproche dans les français africains, en intégrant à la fois ses dimensions linguistiques, normatives et interactionnelles, et permet de comprendre comment les locuteurs ajustent leur langage en fonction du contexte, de la relation et des valeurs culturelles.

4. Analyses

Cette section examine les procédés linguistiques et interactionnels par lesquels le reproche se construit dans les français africains. Les extraits issus de notre corpus sont présentés intégralement avec les réactions des interlocuteurs, afin de rendre compte de la nature séquentielle, négociée et relationnelle du reproche. L'observation des données révèle que le reproche repose sur plusieurs stratégies principales : l'indirection énonciative, la modalisation déontique, l'atténuation temporelle, la généralisation normative, l'usage de l'ironie, de la métaphore et de marqueurs discursifs. Ces procédés permettent d'exprimer le blâme tout en limitant la confrontation directe et en préservant la face des interlocuteurs.

4.1. Indirection énonciative et interrogations rhétoriques

L'indirection constitue l'une des stratégies les plus récurrentes dans la formulation du reproche en français ivoirien. Elle permet d'exprimer la désapprobation sans recourir à une accusation explicite, en laissant à l'interlocuteur la responsabilité d'inférer la valeur reprochante de l'énoncé. Cette indirection se réalise notamment à travers des interrogations rhétoriques, des constats évaluatifs implicites ou des rappels indirects de faits déjà établis.

Extrait 1 – Interrogation rhétorique et mise en cause implicite

Contexte : interaction asymétrique entre un adulte et un soignant ou accompagnant, à propos du respect d'une prescription médicale.

AD : c'est bien marqué sur l'ordonnance (.) on dit deux comprimés matin

AD : deux le soir (.) est-ce que c'est si difficile à comprendre ?

SA : j'ai pas vu

AD : tu ne sais plus lire (.) hein ?

L'interrogation *est-ce que c'est si difficile à comprendre ?* ne vise pas une demande d'information, mais fonctionne comme un reproche indirect, fondé sur l'évidence supposée de la norme (l'ordonnance écrite). La relance *tu ne sais plus lire ?* renforce la dimension évaluative en mettant en cause les compétences mêmes de l'interlocuteur. La réaction (*j'ai pas vu*)





constitue une justification minimale, qui reconnaît implicitement la transgression sans la contester frontalement, illustrant le caractère régulateur et non conflictuel de l'échange.

Extrait 2 – Rappel implicite et récurrence comportementale

Contexte : interaction familiale entre un parent et un enfant.

MA : tu n'as pas encore rangé tes affaires dans la chambre ?

EN : je vais faire ça après

MA : ce n'est pas la première fois que ça traîne ici...

EN : pardon je vais faire à mon retour

Le reproche se construit ici de manière progressive. L'interrogation initiale, apparemment neutre, prépare le terrain à une généralisation implicite (*ce n'est pas la première fois*), qui transforme un fait ponctuel en comportement problématique récurrent. La réponse de l'enfant combine excuse (*pardon*) et engagement correctif, confirmant que l'indirection facilite l'acceptation du reproche et le maintien de l'harmonie relationnelle.

4.2. Modalisation déontique et atténuation du reproche

La modalisation déontique constitue un procédé central dans les activités de réprobation, en ce qu'elle permet de transformer une accusation potentielle en conseil normatif ou en orientation corrective. Les formes telles que *tu aurais pu*, *tu devrais* ou *il faut* atténuent la charge accusatoire tout en rappelant la norme transgressée.

Extrait 3 – Contrefactualité et reproche médical

Contexte : interaction entre un infirmier et un parent d'enfant malade.

IN : depuis quand il est malade madame ?

PA : ça a commencé hier soir

IN : tu aurais pu l'amener depuis matin (.) le médecin vient de partir

PA : Eeh (.)

IN : il est vraiment mal en point hein (.) il chauffe

PA : je lui ai même donné un sirop pour le corps chaud mais ça va toujours pas

IN : tu devrais l'amener plutôt que de faire l'automédication (.) il faut aller voir le major

L'énoncé *tu aurais pu l'amener depuis matin* repose sur une structure contrefactuelle, qui souligne implicitement une faute passée sans l'énoncer comme telle. La suite de l'échange renforce le reproche par une montée progressive vers des formes plus prescriptives (*tu devrais*, *il faut*). La justification de la mère témoigne de la reconnaissance implicite du manquement, tandis que la reformulation finale recentre l'échange sur la correction du comportement.

Extrait 4 – Reproche professionnel euphémisé

Contexte : interaction hiérarchique en milieu professionnel.





DO : tu devrais peut-être relire le document avant de l'envoyer

SE : oui je vais le vérifier tout de suite

DO : cela éviterait des erreurs, tu comprends ?

SE : oui merci

Ici, le reproche est entièrement reformulé comme un conseil bienveillant, renforcé par l'adverbe *peut-être* et par la visée préventive (*éviterait des erreurs*). L'interlocuteur accepte explicitement cette reformulation, ce qui confirme la fonction d'atténuation de la modalisation déontique dans les interactions professionnelles.

4.3. Atténuation temporelle et généralisation normative

Dans de nombreux échanges, le reproche ne vise pas un événement strictement localisé, mais s'inscrit dans une temporalité élargie, en évoquant des habitudes, des retards récurrents ou des manquements répétés. Cette généralisation permet de déplacer la responsabilité du plan individuel vers celui de la norme collective.

Extrait 5 – Temporalité élargie et rappel moral

Contexte : interaction familiale à caractère religieux.

SA : lève-toi maintenant (.) il est 10 heures

toi aussi (.) c'est à quel moment tu vas prier ?

LA : je suis trop fatigué

L'énoncé *c'est à quel moment tu vas prier ?* fonctionne comme une interrogation normative, renvoyant à une obligation morale récurrente. Le reproche ne porte pas sur un acte précis, mais sur une insuffisance perçue dans le respect d'une norme religieuse. La justification invoque une contrainte personnelle, sans remise en cause de la norme elle-même.

Extrait 6 – Généralisation et norme sociale

Contexte : interaction parent-enfant.

PA : on ne parle pas comme ça à ses aînés (-) c'est ton grand frère

EN : j'ai compris papa

Le recours à la forme impersonnelle (*on ne parle pas comme ça*) inscrit le reproche dans un cadre normatif collectif. L'interlocuteur reconnaît immédiatement la règle sociale et s'engage à la respecter, ce qui illustre la fonction socialisante du reproche.

4.4. Ironie et quolibet dans les pratiques de reproche

L'ironie et le quolibet constituent des formes atténuées de reproche, fréquentes dans les interactions relativement symétriques. Elles permettent de signaler une transgression tout en maintenant une atmosphère de connivence.

Extrait 7 – Ironie familière et justification





Contexte : interaction entre collègues ou proches.

RE : ah voilà monsieur toujours-en-retard

PA : eh pardon (.) les gbaka là m'ont trop fatigué aujourd'hui

CO : hein (.) tu fais comme si tu viens d'arriver à Abidjan

PA : ok (.) c'est bon hein (.) je suis là maintenant là

Le surnom ironique *monsieur toujours-en-retard* repose sur une généralisation humoristique qui rappelle implicitement une norme de ponctualité. La justification invoque un facteur externe, tandis que l'acceptation finale marque la clôture non conflictuelle du reproche.

Extrait 8 – Ironie professionnelle

Contexte : réunion de travail.

CO : encore en retard à la réunion, champion ?

RE : eh, les embouteillages m'ont retardé aujourd'hui

CO : on dirait que c'est un record personnel hein

RE : ok, ok, je prends note pour la prochaine fois

L'ironie (*champion, record personnel*) transforme le reproche en plaisanterie, tout en rappelant clairement la norme attendue. La réponse finale exprime une acceptation implicite et un engagement futur.

4.5. Métaphore et force expressive du reproche

Parmi les procédés linguistiques mobilisés dans les activités de réprobation, l'usage de la métaphore constitue une ressource particulièrement expressive. En transposant le comportement reproché dans un domaine imagé, souvent dramatique ou concret, la métaphore permet de rendre perceptibles les conséquences morales et pratiques de l'acte incriminé. Elle intensifie ainsi la portée évaluative du reproche, tout en évitant une accusation frontale.

Extrait 9 – Métaphore de la mort et responsabilisation morale

Contexte : interaction asymétrique entre un médecin et une patiente, lors d'une consultation.

DO : vous avez acheté les médicaments-là ?

MA : non docteur (.) j'ai pas eu l'argent

DO : madame s'il vous plaît faites un effort pour prendre les médicaments
qu'on prescrit sinon vous creusez votre propre tombe

MA : j'ai compris docteur

Dans cet extrait, le reproche du médecin repose sur une métaphore fortement dramatisante (*vous creusez votre propre tombe*), qui associe le non-respect de la prescription médicale à une mise en danger de soi. Le comportement reproché est ainsi présenté non seulement comme une faute pratique, mais comme une transgression grave d'une norme vitale,





engageant la responsabilité morale de la patiente envers elle-même. La métaphore fonctionne comme un amplificateur de contrainte normative : elle rend explicites les conséquences ultimes du manquement, sans recourir à une accusation directe. La réaction de la patiente (*j'ai compris docteur*) manifeste une acceptation immédiate du reproche et une reconnaissance implicite de la norme rappelée, confirmant l'efficacité interactionnelle de cette stratégie.

Extrait 10 – Métaphore de la construction et projection négative

Contexte : interaction professionnelle entre un responsable et un subordonné.

IN : si tu continues à négliger ce travail, tu construis ton propre mur d'échec

SE : je comprends, je vais m'y mettre sérieusement

IN : il faut vraiment corriger ça dès maintenant

SE : oui, je vais le faire ce soir

Ici, la métaphore (*tu construis ton propre mur d'échec*) repose sur le champ lexical de la construction, détourné pour représenter un processus d'auto-sabotage. Le reproche ne porte pas uniquement sur un acte ponctuel, mais sur une trajectoire comportementale jugée moralement et professionnellement problématique. En attribuant à l'interlocuteur la responsabilité de cette construction négative, le locuteur formule un reproche à forte charge évaluative, tout en laissant à l'interlocuteur la possibilité de rectifier la situation. La réaction du subordonné combine compréhension, engagement et projection corrective (*je vais m'y mettre sérieusement, je vais le faire ce soir*), ce qui confirme que la métaphore fonctionne comme un outil de régulation comportementale, orienté vers l'ajustement plutôt que vers la confrontation.

4.6. Interjections secondaires comme ressources de reproche

Au-delà des structures syntaxiques canoniques du reproche, l'analyse du corpus met en évidence le rôle des interjections secondaires dans la formulation d'activités de réprobation. Des formes telles que *toi aussi* ou *hummm*, bien que morphologiquement réduites et syntaxiquement incomplètes, fonctionnent comme de véritables actes évaluatifs, porteurs d'un jugement moral implicite. Leur efficacité repose moins sur leur contenu propositionnel que sur leur inscription séquentielle, leur prosodie et le savoir partagé entre les interactants.

Extrait 13 – *toi aussi* : reproche par comparaison normative

Contexte : interaction informelle entre collègues, à propos d'un retard répété à une réunion.

L1 : On t'attendait depuis.

L2 : J'ai eu un empêchement.

L1 : *Toi aussi...*

L2 : D'accord, j'aurais dû prévenir.

Dans cet extrait, l'énoncé *toi aussi* fonctionne comme une interjection secondaire à valeur reprochante. Pris isolément, il reste sémantiquement indéterminé ; cependant, son interprétation





comme reproche s'impose du fait de son ancrage contextuel et de sa position séquentielle. En évoquant implicitement une série de comportements similaires attribués à d'autres, le locuteur inscrit l'interlocuteur dans une catégorie de transgresseurs d'une norme partagée, sans la formuler explicitement. Le reproche se construit ici par comparaison normative implicite, ce qui permet de dénoncer le manquement tout en évitant une accusation directe. La réaction de L2, marquée par l'acceptation et l'auto-attribution de la faute, confirme l'interprétation reprochante de l'interjection.

Extrait 14 – *hummm* : reproche évaluatif et suspendu

Contexte : échange familial autour d'une tâche domestique non accomplie.

L1 : Tu n'as pas encore fait ce que je t'ai demandé ?

L2 : Je comptais le faire après.

L1 : *Hummm...*

L2 : D'accord, je vais m'en occuper maintenant.

L'interjection *hummm*, accompagnée d'une intonation descendante et d'un allongement vocalique, opère ici comme un reproche silencieux, laissant entendre un jugement négatif sans le verbaliser. Cette forme de réprobation repose sur la suspension énonciative : le locuteur renonce à expliciter le blâme, tout en rendant celui-ci perceptible par des indices prosodiques et interactionnels. Le reproche est ainsi délégué à l'interprétation de l'interlocuteur, qui anticipe la désapprobation et ajuste son comportement en conséquence. Ce procédé illustre une stratégie de préservation de la face, dans laquelle la morale est rappelée sans confrontation verbale directe.

Extrait 15 – Interjection et hiérarchie interactionnelle

Contexte : interaction asymétrique entre un aîné et un cadet.

L1 : Tu es encore sorti sans prévenir.

L2 : Je pensais revenir vite.

L1 : *Hummm... toi aussi.*

L2 : Pardon, ça ne va plus se répéter.

La combinaison de *hummm* et *toi aussi* renforce ici la portée morale du reproche. L'interjection initiale prépare l'évaluation négative, tandis que *toi aussi* inscrit le comportement dans une série de transgressions déjà connues. Cette double stratégie permet d'exprimer un reproche ferme tout en maintenant une certaine économie discursive, conforme aux normes interactionnelles valorisant la retenue et le respect hiérarchique. La réponse apologétique de L2 confirme que ces formes, bien que minimales, suffisent à activer un jugement moral partagé. L'analyse de ces extraits montre que les interjections secondaires constituent des ressources privilégiées de la réprobation dans le français ivoirien. Elles permettent d'exprimer un reproche





de manière indirecte, condensée et moralement chargée, en s'appuyant sur le contexte, la prosodie et les attentes normatives partagées. Ces formes confirment que le reproche ne repose pas exclusivement sur des structures syntaxiques explicites, mais peut s'incarner dans des indices interactionnels minimaux, révélateurs d'une morale en action, négociée et co-construite au fil de l'échange.

5. Discussion

Le reproche en français ivoirien, et plus largement en français africain se manifeste rarement de manière abrupte ; il s'inscrit au contraire dans une progression graduelle et structurée, ce qui contribue à son efficacité interactionnelle et à la régulation sociale qu'il opère. Cette organisation séquentielle, observée dans la majorité des interactions du corpus, suit typiquement une progression tripartite : d'abord un rappel de faits ou une mise en contexte, ensuite une formulation indirecte ou atténuée, et enfin une imputation explicite, souvent modalisée. Le rappel de faits constitue une étape préparatoire essentielle. Il prend la forme de constats apparemment neutres (« il est déjà dix heures », « le rapport n'est pas encore arrivé »), qui ancrent l'échange dans une réalité observable sans attribuer immédiatement la responsabilité. Cette phase préserve la face de l'interlocuteur en évitant toute accusation prématurée et prépare le terrain pour une reconnaissance implicite de la transgression. La formulation indirecte intervient ensuite, souvent sous forme d'interrogations rhétoriques, de généralisations normatives ou d'énoncés évaluatifs implicites. Elle signale la désapprobation de manière subtile tout en laissant à l'interlocuteur la possibilité de s'auto-corriger.

À ce stade, la valeur reprochante devient perceptible, mais reste ouverte à la négociation interprétative, ce qui favorise une dynamique moins conflictuelle. L'imputation explicite apparaît enfin lorsque la situation l'exige, généralement à travers des modaux déontiques (« il faut », « tu devrais », « tu aurais pu ») ou des structures contrefactuelles. Cette explicitation tardive réduit la brutalité de l'accusation et renforce sa légitimité normative, en soulignant que le reproche n'est pas une attaque personnelle, mais un rappel d'une norme transgressée. Les réactions des interlocuteurs confirment que le reproche fonctionne avant tout comme un instrument régulateur plutôt que conflictuel. Les réponses les plus fréquentes sont des excuses (« d'accord », « pardon »), des justifications (« j'étais fatigué », « je n'ai pas vu ») ou des engagements à corriger le comportement (« je ferai attention »). Le contre-reproche ou la contestation directe restent marginaux et, lorsqu'ils apparaissent, ils sont atténués, souvent accompagnés d'explications ou d'interjections visant à réduire la tension. Cette dynamique souligne l'importance de préserver l'équilibre relationnel même dans des situations de désaccord ou de transgression manifeste.





La séquence interactionnelle est également sensible aux rapports hiérarchiques et aux rôles sociaux. Dans les interactions asymétriques, telles que parent/enfant, supérieur/subalterne ou professionnel de santé/patient, le reproche est plus long, ritualisé et fondé sur des généralisations normatives. Le locuteur se positionne comme garant de la norme, tandis que l'interlocuteur adopte une posture réceptive. Dans les interactions symétriques, le reproche est plus elliptique et peut être teinté d'humour ou d'ironie, comme dans le cas des quolibets. Néanmoins, l'indirection et l'atténuation demeurent des traits constants, confirmant leur rôle central dans la régulation sociale et la préservation de la face.

Un point particulier du français ivoirien est l'usage des interjections secondaires empruntées ou calquées comme *toi aussi*, *hummm*, ou d'autres formes prosodiques et évaluatives (Drabo 2021). Ces interjections, souvent morphologiquement réduites et syntaxiquement incomplètes, fonctionnent comme des actes de reproche implicites et révèlent des particularismes de la variété locale. Leur efficacité repose sur le contexte interactionnel, la prosodie et le savoir partagé entre les interlocuteurs. Elles permettent d'exprimer un jugement moral ou une critique normative sans formulation explicite, et constituent ainsi un trait distinctif du français ivoirien en matière de régulation sociale et de préservation de la face. Les extraits du corpus montrent que ces interjections peuvent être utilisées seules ou combinées pour renforcer la portée normative et morale du reproche, tout en conservant une économie discursive conforme aux normes interactionnelles locales.

Dans l'ensemble, le reproche en français ivoirien apparaît moins comme un acte de rupture que comme un espace de négociation sociale. La gradation séquentielle permet au locuteur d'ajuster le degré de contrainte exercé sur l'interlocuteur en fonction de ses réactions, interrompant toute escalade conflictuelle dès que l'objectif normatif est atteint. Cette organisation séquentielle illustre que le reproche ne se réduit pas à un simple acte de langage isolé : il constitue une pratique interactionnelle complexe, étroitement articulée aux valeurs de respect, de hiérarchie et d'harmonie sociale qui structurent la communication en français africain. Elle montre également que le reproche est co-construit dans l'échange, négocié à travers des stratégies linguistiques et interactionnelles qui équilibrent l'expression du blâme et la préservation des relations interpersonnelles.

Conclusion

L'analyse du reproche en français ivoirien met en lumière sa complexité interactionnelle et sa fonction régulatrice au sein des échanges sociaux. Loin de se manifester de manière directe ou agressive, le reproche s'inscrit dans une progression séquentielle graduelle, alliant rappel de faits, formulation indirecte ou atténuée, et imputation explicite modalisée. Cette organisation





permet de préserver la face des interlocuteurs tout en signalant les manquements aux normes sociales ou morales.

Les stratégies identifiées — indirection énonciative, interrogations rhétoriques, modalisation déontique, atténuation temporelle, généralisation normative, ironie, métaphores et interjections secondaires — montrent que le reproche est co-construit dans l'échange et négocié à travers des procédés linguistiques et interactionnels variés. Les interjections secondaires empruntées ou calquées, en particulier, apparaissent comme des particularismes du français ivoirien, permettant d'exprimer la désapprobation de manière concise, implicite et adaptée au contexte culturel et hiérarchique. Le reproche, dans cette perspective, n'est pas seulement un jugement sur une action ponctuelle : il constitue un outil de régulation sociale, de rappel normatif et de maintien de l'harmonie relationnelle. Il révèle les valeurs culturelles, les hiérarchies sociales et la sensibilité au contexte plurilingue propres au français ivoirien. En définitive, cette étude souligne que le reproche est une activité discursive, à la fois expressive et normative, qui combine subtilement évaluation morale, gestion de la face et ajustement comportemental dans l'interaction quotidienne

Références bibliographiques

ANSCOMBRE, Jean-Claude, & DUCROT, Oswald, 1983, *L'argumentation dans la langue*. Paris, France : Klincksieck.

AUSTIN, John Langshaw, 1962, *How to do things with words*. Oxford, UK : Oxford University Press.

BERGMANN, Jürgen, 1998, *Introduction: Morality in discourse. Research on Language and Social Interaction*, 31(3-4), 279-294.

BERGMANN, Jürgen, 2004, *Moralisierung und Moralisierungsdistanz: Über einige Gefahren der moralischen Kommunikation in der modernen Gesellschaft*. In B. Boothe & P. Stoellger (Eds.), *Moral als Gift oder Gabe. Zur Ambivalenz von Moral und Religion* (pp. 24-44). Würzburg, Germany : Königshausen & Neumann.

BROWN, Penelope, & LEVINSON, Stephen C., 1987, *Politeness: Some universals in language usage*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.

CALVET, Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, France : Plon.

DRABO, Adama, 2021, *Marqueurs discursifs et pragmatèmes dans le français en Côte d'Ivoire : une analyse empirique de dÉ, kÉ, tchô et toi aussi*. Thèse de doctorat, Université de Bayreuth, Allemagne.





DRABO, Adama, 2022, *La morale au cœur des discours pandémiques en Côte d'Ivoire : Modalités et marquage évidentiel des savoirs autour du complot*. *Akofena*, 3(6), 3-16.

DRESCHER, Martina, 2022, *Soziale Positionierungen und moralisches Argumentieren in Covid-19-Diskursen: Eine Fallstudie zu Kamerun*. In F. Schmidt, S. Jaki, & T. Mandl (Eds.), *Wissen um Corona: Wissenschaftskommunikation, Informationsverhalten, Diskurs* (pp. 206-237). Hildesheim, Germany : Universitätsverlag Hildesheim. <https://doi.org/10.18442/216>

GOFFMAN, Erving, 1974, *Les rites d'interaction*. Paris, France, Minuit.

GÜNTNER, Suzanne, 2000, *Vorwurfsaktivitäten in der Alltagsinteraktion*. Tübingen, Germany, Niemeyer.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2005, *Le discours en interaction*. Paris, France, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2009, *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*. Paris, France : Armand Colin.

LAFAGE, Suzanne, 2002, *Le lexique français de Côte d'Ivoire*. Paris, France, Karthala.

MANESSY, Gabriel, 1994, *Le français en Afrique noire*. Paris, France, Nathan.

PLANTIN, Christian, 2011, *Les bonnes raisons des émotions : Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Bern, Switzerland : Peter Lang AG.

SEARLE, John R., 1972, *Les actes de langage*. Paris, France, Hermann.

SPENCER-BENNETT, Joe, 2018, *Moral talk : Stance and evaluation in political discourse*. London, UK / New York, NY : Routledge.

VANDERVEKEN, Derk, 1990, *Meaning and speech acts : Volume I : Principles of language use*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.

WIERZBICKA, Anna, 1987, *English speech act verbs : A semantic dictionary*. Sydney, Australia / Orlando, FL, USA : Academic Press.

